

LE SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL (PNR) DE L'AUBRAC RECRUTE UN(E) CHARGE(E) DE MISSION « RANDONNEE ET INTERPRETATION »

Descriptif de l'organisme employeur :

Le Parc naturel régional de l'Aubrac a été classé par arrêté du 1^{er} ministre le 23 mai 2018. Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion (SMAG) du PNR de l'Aubrac est chargé de la mise en œuvre de la Charte du Parc naturel régional en vigueur pour les 15 prochaines années.

Ce Syndicat mixte regroupe les régions Occitanie et Auvergne - Rhône - Alpes, 3 Départements (Aveyron, Cantal, Lozère), 6 Communautés de communes et 78 communes. Il réalise des études, des expérimentations, porte des programmes de préservation, de valorisation, de développement et d'aménagement durable du territoire.

Plus d'informations sur www.parc-naturel-aubrac.fr

Contexte du recrutement :

La Charte du Parc ainsi que le plan d'actions du Pôle de pleine nature animés par le SMAG prévoient entre autres la structuration et la qualification du réseau d'itinéraires de randonnée présents sur le Parc.

Le PNR de l'Aubrac s'est ainsi engagé à structurer, à l'échelle de l'Aubrac, une offre d'itinéraires de randonnée « Parc », qualifiée et maillée pour une découverte douce du territoire, par les habitants et les visiteurs, reposant d'une part sur l'ossature que sont les grands itinéraires présents sur le périmètre du Parc naturel régional de l'Aubrac (St-Jacques, St-Guilhem, Urbain V, Pays de St-Flour, Camin d'Olt, ...) et, d'autre part, sur un réseau d'itinéraires d'intérêt territorial : des itinéraires « exemplaires » (de la gestion à la valorisation), supports de randonnée « découverte ou sportive » et d'interprétation.

Description de la mission :

Sous la responsabilité du directeur du Syndicat mixte et en collaboration avec le chargé de mission urbanisme et cartographie ainsi qu'avec la chargée de mission tourisme et activités de pleine nature, **le/la chargé(e) de mission « randonnée et interprétation » poursuivra la mission engagée en avril 2019 sur la structuration et la qualification du réseau d'itinéraires de randonnée et de sentiers d'interprétation de l'Aubrac.**

La mission consiste d'une part à un travail de recensement, d'analyse, de hiérarchisation et de requalification de l'offre d'itinéraires de randonnée et d'interprétation et d'autre part à la mise en œuvre de l'outil numérique de gestion et de valorisation des sentiers de randonnée, Geotrek, en vue d'une utilisation partagée avec les acteurs du territoire (Conseils départementaux, Communautés de communes, Offices de tourisme, ...).

Principales missions :

a) Animation de la mission « randonnée et interprétation » au sein du Parc

- Accompagnement des collectivités gestionnaires (Communautés de communes/ communes/ offices de tourisme) dans la structuration de leurs itinéraires de randonnée en coordination avec les autres acteurs de la randonnée (départements, comités départementaux, associations, ...)
- Sélection des itinéraires d'intérêt territorial « Parc » à partir d'une analyse multicritère et de relevés de terrain
- Proposition d'une requalification des itinéraires d'interprétation
- Contribution à la stratégie de promotion et de communication des itinéraires de randonnée et des sentiers d'interprétation

b) Suivi d'études pour le Parc :

Encadrement de l'étude :

- sur la structuration et la qualification du réseau d'itinéraires de randonnée et de sentiers d'interprétation de l'Aubrac (en cours de finalisation)
- sur la requalification du sentier de Grande Randonnée de Pays du Tour des Monts d'Aubrac (en cours de finalisation)

c) Gestion et renseignement de la base de données « randonnée »

- Relevé GPS des traces des sentiers
- Relevé des caractéristiques des sentiers (tronçons, revêtement, travaux d'entretien, balisage, signalétique, points d'intérêt, ...)

d) Administration de la plateforme Geotrek (webSIG)

- Administration et suivi de l'évolution de la plateforme (gestion des comptes utilisateurs/ mise en place des passerelles techniques avec les bases de données SIT, veille, ...)
- Alimentation de la plateforme (saisie de tronçons, saisie de données de gestion pour le compte des collectivités : statuts fonciers, interventions, aménagements, signalétique, ...)
- Formation à l'outil et assistance technique auprès des partenaires utilisateurs
- Déploiement du site internet « Randonnées en Aubrac » et de l'appli mobile
- Développement des outils de communication en lien avec la chargée de communication du PNR

L'agent sera également amené à représenter le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion dans les instances extérieures (institutionnelles), auprès des partenaires locaux (communes, socioprofessionnels, associations) et au sein de comités techniques et de pilotage.

Formations et compétences requises :

Savoirs faire :

- Formation de niveau bac + 3/5 ;
- Compétences et/ou formation souhaitées dans les activités de pleine nature, la gestion des sentiers de randonnée et des sentiers d'interprétation, dans l'utilisation de l'outil numérique « Geotrek » ;

- Compétences appréciées dans l'utilisation des SIG ;
- Forte sensibilité environnementale et patrimoniale ;
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales, des institutions et des acteurs de la filière pleine nature et du monde rural.

Savoir être :

- Sens du dialogue, du travail en équipe et aisance rédactionnelle ;
- Bonnes capacités d'animation et de communication, aisance dans l'expression orale, qualités relationnelles ;
- Organisé, rigoureux, dynamique et autonome ;
- Goût pour la randonnée / activités de pleine nature.

Conditions de recrutement :

- Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2020 ;
- Contractuel de la fonction publique territoriale à temps plein (35h hebdomadaires), en CDD de 1 an (renouvelable) ;
- Rémunération brute annuelle : selon barème de la fonction publique territoriale, adaptable selon expérience professionnelle ;
- Lieu de travail : Village d'Aubrac – 12 470 ST CHELY D'AUBRAC ;
- Permis B et véhicule personnel indispensables.

Candidatures :

Adresser les candidatures (lettre de motivation manuscrite exigée, CV, photo et prétentions salariales) avant le 21/02/2020 à :

Monsieur le Président
Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de l'Aubrac
Village d'Aubrac
12 470 ST CHELY D'AUBRAC